

## Pêche : entre travail et inquiétude

Le président de la FNPF, Claude Roustan, est en visite dans le Gers. Entre chantiers et polémique avec les projets sur le lac de l'Astarac, René Loubet, le président de la Fédération du Gers, nous livre ses impressions.



Pêche : entre travail et inquiétude

On compte un million et demi de pêcheurs en France. La Fédération de pêche est la deuxième Fédération au niveau national en nombre d'adhérents, après celle de football (FFF). Forte de ses 9 000 pêcheurs la Fédération départementale du Gers est l'une des plus actives dans la région. Chaque année, volontaires de tous âges donnent de leur temps (comme le font également les chasseurs) pour l'entretien de différents sites. Nettoyage de rives, création de sentiers, mise en place de pontons, aménagements de lieux pour les PMR (personnes à mobilité réduite) qui souhaitent aller pêcher... les actions ne manquent pas.

René Loubet, président de la Fédération de pêche du Gers, est fier d'accueillir depuis hier lundi 27 janvier, et ce pendant trois jours, le président de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF), Claude Roustan. Le patron de la FNPF visite le Gers pour découvrir quelques unes des actions réalisées sur le département.

Le lac d'Astarac est prévu au programme. C'est en effet sur ce plan d'eau qu'aura lieu le plus gros chantier de l'année 2025. La mise à l'eau va être refaite, avec la création d'un chenal pour amener l'eau jusqu'au lieu où les pêcheurs pourront mettre à l'eau leurs embarcations. Un parking pouvant accueillir dix à quinze véhicules avec remorques est aussi prévu. Les travaux devraient débuter durant le second semestre. Total des opérations, un peu plus de 100 000 euros. Le chantier est financé par la FNPF, la Fédération du Gers, l'ARPO (Association Régionale de la Pêche en Occitanie), l'Agence de l'Eau et la Région.

Mais pour le président des pêcheurs gersois, l'inquiétude monte : « je crois que ces travaux seront peut-être les derniers que nous ferons. Car il y a un projet dans les cartons de mettre des panneaux photovoltaïques flottants sur le lac de l'Astarac. Une fois qu'il y aura ça, la pêche est morte. Ça m'inquiète énormément... »



### René Loubet, cette idée de mettre du photovoltaïque sur les plans d'eau n'est pas nouvelle ?

- Cela date déjà depuis quelques temps. Des associations d'agriculteurs propriétaires de plans d'eau ont été contactées. Ces derniers, à qui on promet monts et merveilles, voient le plus à gagner qu'il y a pour eux. Mais pour la pêche, ce sera mort. Même si rien n'est encore acté, les décideurs sont en train de se mettre d'accord. Que l'on en mette sur les parkings de supermarchés ou autres, d'accord. Rien qu'avec ça, il y a déjà pas mal à faire. Mais je ne vois pas pourquoi il faut en mettre sur les lacs. En plus, cela va dégrader tout le milieu aquatique ; que ce soit au niveau du lac, mais aussi en aval. Je pense que nous perdrons certaines espèces de poissons. Cela engendrera un manque d'oxygène dans l'eau. Puis l'eau sera-t-elle plus froide ou plus chaude ?

#### - Au nom de l'écologie ?

- C'est débile complet ! Il n'y a eu aucune étude de faite là-dessus. C'est comme à chaque fois que l'on croit bien faire, on s'aperçoit des dégâts trente ou quarante ans après. Et ensuite il en faut autant pour rattraper l'erreur.

#### - Avez-vous une idée de la superficie qu'occuperont ces panneaux sur le lac de l'Astarac ?

- Sur un lac lui-même, ils disent 30 % de la superficie. Ces 30 %, c'est net. C'est-à-dire si tous les panneaux se touchaient. Mais comme ils ne se touchent pas, cela pourrait représenter 50, voire 60 % de la superficie d'un lac. Donc, la pêche en lac est morte. Et cela risque d'être embêtant aussi pour la chasse, parce que tous les oiseaux d'eau de passage seront perturbés.

#### - Et d'un point de vue esthétique, cela risque de défigurer le site, non ?

- Ce n'est pas joli-joli, non. Comme les panneaux terrestres qui ne sont pas jolis à voir non plus. Ils prennent aussi les terres cultivables pour en mettre, c'est inadmissible aussi.

**- À qui appartient le lac de l'Astarac ?**

- C'est géré par les Coteaux de Gascogne, et il appartient au Département.

**- Mais il n'y a pas que sur l'Astarac que c'est prévu ?**

- Non, il y en a un peu partout de prévus.

**- Que peut faire la Fédération du Gers pour empêcher cela ? Quelles sont vos armes pour aller contre ce projet ?**

- On n'a pas d'armes. On ne peut rien faire. Nous avons juste un droit de pêche. Et si on rouspète trop, on nous privera des droits de pêche. Nous sommes bloqués. Faire des photovoltaïques sur ces lacs, c'est une ineptie. Nous pouvons leur prouver que ces panneaux nuiront au milieu aquatique, mais les décideurs ne nous écoutent pas.

Quelques chiffres sur le lac de l'Astarac :

Superficie : 1,8 km<sup>2</sup>

Profondeur : 13 mètres

Volume : 10 millions de m<sup>3</sup>

Lac de barrage, le lac de l'Astarac a été édifié en 1976 afin de récupérer les eaux de pluie et les eaux provenant des Pyrénées. Il est alimenté par l'Arrats et l'Arrats de devant (ou Petit Arrats).



lac astarac 1.jpg